

A woman with long brown hair, wearing a black t-shirt, is running on a rooftop. She is smiling and looking to her right. In her right hand, she holds a white disposable cup. The background shows a city skyline with various buildings under a clear blue sky. A large, solid red chevron shape is positioned behind the text, pointing towards the right.

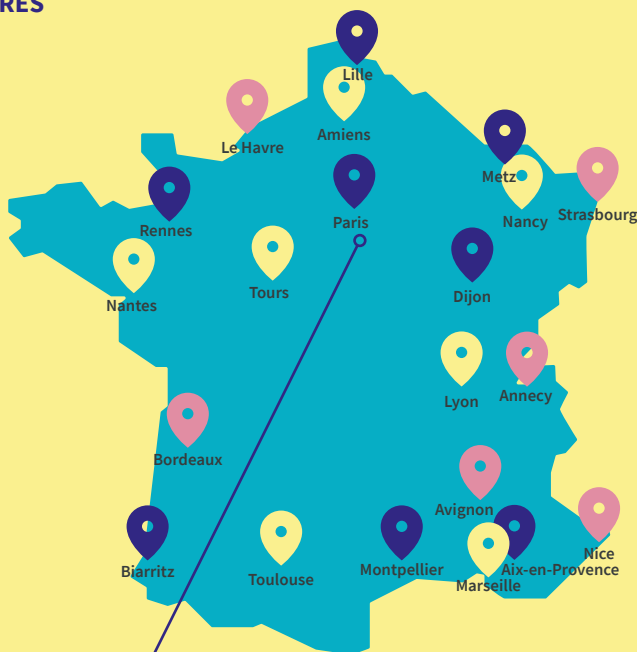
**Rejoignez
le
Cercle**

Qui peut rejoindre le Cercle des Actionnaires d'AXA ?

Vous êtes actionnaire d'AXA, vous pouvez rejoindre le Cercle dès 1 action détenue.

Il vous suffit de vous inscrire (à l'aide du coupon ci-contre) ou de détenir vos titres au nominatif. En rejoignant le Cercle, vous accédez à une information dédiée, à des avantages exclusifs et vous êtes invité aux événements organisés par AXA.

LES DERNIÈRES RENCONTRES ACTIONNAIRES



EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2017

- Assemblée Générale
- Réunion d'actionnaires à Versailles
- 2 conférences culturelles : Vermeer, Gauguin
- Visite privée du Château de Versailles

- Visite privée du musée Rodin
- 3 conférences thématiques
- 2 formations avec la Croix-Rouge
- Atelier famille au Louvre

Des avantages exclusifs... pour moi aussi ?

1

VOUS ÊTES INFORMÉ

en recevant *Côté AXA*,
la lettre aux actionnaires
du Groupe et grâce aux réunions
d'information organisées dans
votre région.

2

VOUS ÊTES CONVIÉ

à des conférences
culturelles et à des visites
privées de musées.

3

VOUS BÉNÉFICIEZ

d'une offre préférentielle
sur une sélection de vins
issus des propriétés viticoles
du Groupe AXA.



Pour rejoindre le Cercle, rendez-vous sur :

www.axa.com/fr/investisseurs/cercle-des-actionnaires

ou remplissez le coupon d'inscription disponible dans ce document.

Et si je devenais actionnaire au nominatif pur ?

Pour devenir actionnaire d'AXA au nominatif pur, il suffit de :

OUVRIR UN COMPTE TITRES

auprès de notre mandataire BNP Paribas Securities Services. Les coordonnées sont au dos de ce document.



TRANSFÉRER VOS TITRES

au nominatif pur, en remplissant la demande de transfert ci-jointe et en l'adressant à votre intermédiaire financier. Les frais de transfert demandés par votre intermédiaire financier demeurent à votre charge.

La détention au nominatif pur vous permet de bénéficier de nombreux avantages :

1

AVANTAGES FINANCIERS

- + Gratuité des droits de garde (sauf PEA)
- + Frais de courtage à taux négociés

2

AVANTAGES SPÉCIFIQUES

- + Attribution d'un droit de vote double pour toute action détenue en continu depuis au moins deux ans
- + Versement automatique du dividende sur votre compte bancaire
- + Un site et une application dédiés pour votre gestion courante
- + Inscription automatique au Cercle des Actionnaires et accès à ses avantages

3

L'INFORMATION CHEZ VOUS

- + Réception systématique de la convocation ou de l'e-convocation à l'Assemblée Générale
- + Accès à une plate-forme téléphonique pour répondre à vos questions
- + Réception en début d'année de l'imprimé fiscal unique et, sur demande, d'un relevé de portefeuille valorisé au 31 décembre.

Comment puis-je suivre et gérer mes titres au nominatif ?



Sur tablette

Téléchargez planetshares :

La première application gratuite iPad et tablette Android pour les actionnaires au nominatif : simple et ergonomique, elle vous permet de gérer vos avoirs où et quand vous le souhaitez de manière complète et sécurisée.



Sur le site dédié

Un site internet dédié et sécurisé permettant de transmettre et suivre vos ordres en Bourse et consulter vos actions AXA sur : planetshares.bnpparibas.com



Via notre plate-forme téléphonique

Pour toute demande concernant vos titres au nominatif, un accueil téléphonique exclusif vous est ouvert :

Depuis la France :

0 810 888 433

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Depuis l'étranger :

+ 33 (0)1 40 14 80 00



Par mail

axa_relations@bnpparibas.com



Par courrier

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Relations actionnaires AXA
Les Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère – 93500 Pantin – France



Conditions tarifaires

- Frais de courtage à un taux préférentiel de 0,30 % avec un minimum de 6,10 €.
- Commission de banque de 7,62 €.
- Frais de transfert d'espèces sur un compte à l'étranger : à la charge de l'actionnaire.
- Ordres d'achat : taxes sur les transactions financières de 0,30 % du montant de la valeur d'acquisition des actions.



À noter

- Le compte nominatif est unique pour chaque société. Si vous détenez au nominatif les titres de plusieurs sociétés, vous aurez autant de comptes nominatifs.
- Le nominatif pur est déconseillé dans le cadre d'un PEA.
- En raison des frais de transaction appliqués, ce mode de détention est davantage conseillé aux actionnaires de long terme.

Je rejoins le Cercle des Actionnaires d'AXA en restant actionnaire au porteur

ADHÉSION L'inscription est gratuite, il suffit de détenir une action AXA.

COMMENT ?

Inscrivez-vous en ligne :

www.axa.com/fr/investisseurs/cercle-des-actionnaires

OU renvoyez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :

Groupe AXA Relations actionnaires individuels

25, avenue Matignon - 75008 Paris - France

☐ Mme ☐ M.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* / CP* / Ville*

Téléphone / téléphone portable

E-mail :

Je soussigné(e)

certifie sur l'honneur détenir actions*

Fait à : le :

Signature :

*Champs obligatoires

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous communiquer toute information susceptible de vous intéresser en votre qualité de détenteur de titre(s) d'AXA SA. Les destinataires de vos données sont les personnes en charge de la relation avec les actionnaires d'AXA. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés du GIE AXA en lui envoyant un courriel à : Service.Privacy@axa.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Je demande le transfert de mes titres au nominatif pur et rejoins automatiquement le Cercle

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Titulaire du compte titres n° :

Ouvert dans votre établissement, demande par la présente le transfert de :

- L'intégralité de mes actions AXA, soit actions*
- Une partie de mes actions AXA, soit actions*

* Indiquez le nombre

**Ces actions sont à livrer par virement RELIT à BNP Paribas Securities Services
(adhérent Euroclear France n° 30 en nature de compte 009) sous les références :
BNP Paribas Securities Services
CTS Service aux Émetteurs
9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex - France**

Fait à :

Le :

Signature :

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous communiquer toute information susceptible de vous intéresser en votre qualité de détenteur de titre(s) d'AXA SA. Les destinataires de vos données sont les personnes en charge de la relation avec les actionnaires d'AXA et BPSS mandaté par AXA pour la gestion des titres au nominatif. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant informatique et libertés du GIE AXA en lui envoyant un courriel à : Service.Privacy@axa.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Nos conseillers sont à votre disposition
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h :

0 800 434 843

Service & appel
gratuits

Depuis l'étranger :
Tél. : + 33 (0)1 40 75 48 43

par e-mail : actionnaires.web@axa.com

Relations actionnaires individuels – Groupe AXA
25, avenue Matignon – 75008 Paris – France

Retrouvez l'ensemble des informations et actualités
sur axa.com, rubrique Investisseurs :

www.axa.com/fr/investisseurs

